

Assista Protection juridique SA

Vernier

Rapport sur la situation financière 2020

(Public Disclosure)

Table des matières

1.	Introduction	3
2.	Résumé.....	4
3.	Activités de l'entreprise	5
3.1	Stratégie, objectifs et segments d'activités.....	5
3.2	Appartenance au TCS et transactions principales.....	5
3.3	Liste des principales succursales	5
3.4	Organe de révision externe.....	5
3.5	Principaux événements exceptionnels	5
4.	Résultats de l'entreprise.....	7
4.1	Résultat d'exploitation	7
4.2	Résultats financiers	7
5.	Gouvernance d'entreprise et gestion des risques	8
5.1	Composition du Conseil d'administration et de la Direction	8
5.2	Gestion des risques	8
6.	Profil de risque	10
6.1	Catégories de risque	10
6.2	Évolution du profil de risque.....	11
7.	Évaluation	12
7.1	Actifs évalués à leur valeur de marché	12
7.2	Engagements d'assurance évalués à leur valeur de marché	12
7.3	Marge sur la valeur de marché.....	12
8.	Gestion du capital.....	13
8.1	Planification du capital.....	13
8.2	Fonds propres	13
8.3	Différence entre les fonds propres et les actifs et passifs à valeur proche du marché.....	13
9.	Solvabilité.....	14
9.1	Calcul de la solvabilité.....	14
9.1.1	Modèle de risque du marché	14
9.1.2	Modèle pour les risques d'assurance.....	14
9.2	Capital cible	14
9.3	Capital porteur de risque.....	16
9.4	Ratio de solvabilité	16
9.5	Confirmation	17
10.	Annexes.....	18

1. Introduction

L'objectif de ce rapport est de mettre à disposition des assurés et des ayants droit des informations sur la situation financière de Assista Protection juridique SA (Assista), basées sur les valeurs économiques des actifs et passifs au 31.12.2020.

La circulaire 2016/02 « Publication – assureurs (public disclosure) » de la FINMA précise les art. 111a et 203a de l'ordonnance sur la surveillance (OS ; RS 961.011) qui concernent le rapport sur la situation financière des entreprises, groupes et conglomérats d'assurance assujettis. La circulaire décrit les bases relatives au contenu ainsi que la structure du rapport sur la situation financière.

La circulaire 2016/02 concerne toutes les entreprises d'assurance en vertu de l'article 2 al. 1 let a et b de la loi sur la surveillance des assurances (LSA) ainsi que les groupes et conglomérats d'assurance définis selon l'art. 2 al.1 let. d en relation avec les articles 65 et 73 de la LSA. Assista, étant une compagnie d'assurance directe de catégorie 4, elle doit se conformer à cette circulaire.

Les lois, ordonnances et circulaires suivantes ont servi de base pour ce rapport :

- Loi fédérale du 17 décembre 2004 sur la surveillance des entreprises d'assurance (état au 1er janvier 2020 – LSA; RS 961.01)
- Ordonnance du 9 novembre 2005 sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (état au 1er janvier 2016 – OS; RS 961.011)
- Ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers du 9 novembre 2005 sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (état au 15 décembre 2015 – OS-FINMA; RS 961.011.1)
- Loi fédérale du 30 mars 1911 complétant le Code civil suisse (Droit des obligations, état au 1er février 2021 – CO; RS 220)
- Circulaire 2016/2 de la FINMA du 3 décembre 2015 "Publication – assureurs (*public disclosure*)" (état au 22 août 2019)

Le rapport récapitulatif de l'organe de révision est joint au présent rapport.

2. Résumé

Activités de l'entreprise

Assista est une société d'assurance du Touring Club Suisse (TCS) avec siège social à Vernier (Genève). Elle est enregistrée au registre du commerce depuis le 10 janvier 1968 et exploite la branche d'assurance « Protection juridique ». La société envisage une croissance organique dans tous les domaines exploités. Les piliers de la stratégie sont l'amélioration des produits existants, le développement de nouveaux produits selon le besoin des clients et le maintien de la qualité et de l'efficacité de l'organisation de prestations.

En 2020, la pandémie du Covid-19 a rapidement fait changer les priorités du management qui se sont dès lors focalisées sur la maîtrise des conséquences de la pandémie sur l'environnement, l'orientation des clients et les conditions de travail. De manière générale, la pandémie n'a pas eu d'effet négatif sur la situation financière de la société en 2020.

Gestion des risques

Les risques d'entreprise sont gérés et surveillés systématiquement avec l'objectif d'éliminer tout risque pouvant mettre en danger l'entreprise et de réduire les autres risques autant que possible pour permettre une activité performante, fiable et de qualité. Pour limiter les risques financiers, Assista a choisi une gestion conservatrice des placements.

La gestion des risques s'appuie sur le système de contrôle interne organisé selon le principe des trois lignes de défense, qui sont l'unité opérationnelle, des fonctions distinctes et non-liées aux responsables des opérations ainsi que l'audit interne.

Evaluation

Dans le cadre de la surveillance des compagnies d'assurances, la législation actuelle prescrit un bilan « proche du marché » basé sur une évaluation des actifs et des passifs de la société à leurs valeurs de marché ou proches du marché. Ces valeurs peuvent diverger des valeurs comptables du bilan statutaire.

La somme du bilan proche du marché s'élevait au 31 décembre 2020 à CHF 290.8 millions et correspond à une augmentation de CHF 4.9 millions par rapport au 31 décembre 2019 (CHF 285.9 millions).

Les actifs d'Assista sont majoritairement constitués de fonds de placements, de placements à terme et de liquidités. Pour ces actifs, la valeur comptable est égale à la valeur de marché.

La valeur statutaire des engagements d'Assista s'élève à CHF 134.9 millions au 31 décembre 2020. La valeur proche du marché de l'ensemble des engagements d'Assista s'élève à CHF 128.6 millions.

Gestion du capital

Assista poursuit une stratégie de gestion conservatrice de son capital propre, afin de pouvoir autofinancer ses activités et son développement en gardant un ratio SST (Swiss Solvency Test) significativement au-dessus du minimum requis.

Solvabilité / Ratio de solvabilité

Le ratio de solvabilité SST d'Assista au 01.01.2021 est de 335.4% (précédent SST: 377.6%).

3. Activités de l'entreprise

3.1 Stratégie, objectifs et segments d'activités

Assista est une société d'assurance du TCS. Elle a son siège social à Vernier (Genève, Suisse) et est enregistrée au registre du commerce en tant que société anonyme depuis le 10 janvier 1968. Assista exploite la branche d'assurance « Protection juridique ».

Les prestations liées aux produits de cette branche sont proposées aux membres du TCS et - à des conditions déterminées - à des non-membres.

La stratégie est axée sur la croissance du portefeuille de clients B2C et sur le développement du réseau de partenaires B2B.

3.2 Appartenance au TCS et transactions principales

Assista est détenue à 100% par le TCS, une organisation à but non lucratif avec siège à Vernier. Le TCS est une association qui a pour but principal de sauvegarder les droits et les intérêts de ses sociétaires dans la circulation routière et dans le domaine de la mobilité en général. Ses activités n'entrent pas dans le champ de surveillance de la FINMA.

Il n'y a aucune transaction intragroupe extraordinaire à signaler pendant la période sous revue.

3.3 Liste des principales succursales

Assista ne dispose pas de succursale, mais elle a des services juridiques (points de contact pour la clientèle locale et le traitement de cas juridiques) à travers la Suisse, à savoir à

- Vernier : Chemin de Blandonnet 4, Case postale 820, 1214 Vernier
- Lausanne : Place Pépinet 1, Case postale 5016, 1002 Lausanne
- Neuchâtel : Rue du Temple-Neuf 11, Case postale 3166, 2001 Neuchâtel
- Berne : Brunnhofweg 37, 3007 Bern
- Füllinsdorf : Uferstrasse 10, 4414 Füllinsdorf
- St-Gall : Brunneggstrasse 9, 9000 St. Gallen
- Zurich : Räfifelstrasse 26, 8045 Zürich
- Bellinzone : Viale Stazione 8A, Casella postale 2771, 6501 Bellinzona

3.4 Organe de révision externe

KPMG SA
Financial Services Suisse romande
Esplanade de Pont-Rouge 6
Case postale 1571
CH-1211 Genève 26

L'audit porte sur les états financiers de l'exercice sous revue selon le code des obligations suisse, la loi sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (LSA) ainsi que l'ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (OS).

3.5 Principaux événements exceptionnels

Début 2020 la pandémie du Coronavirus (Covid-19) s'est rapidement répandue dans le monde. Elle a été déclarée comme pandémie par l'Organisation mondiale de la santé le 11 mars 2020. A partir de mi-février de nombreux gouvernements ont pris des mesures de plus en plus strictes pour aider à contenir ou à retarder la propagation du virus. Les mesures ont dans un premier temps bloqué une grande partie des activités économiques et sociales.

Lors des deux vagues d'infection d'importants ajustements organisationnels et techniques ont dû être mis en œuvre dans les huit succursales d'Assista afin de permettre des opérations commerciales répondant aux besoins des membres et assurés du point de vue de la clientèle ainsi qu'à ceux des collaboratrices et collaborateurs du point de vue de la santé.

Au niveau des prestations offertes aux assurés, la pandémie a généré un nombre considérable de nouveaux dossiers de sinistres liés notamment au droit du voyage et au droit du travail. Globalement ces cas n'ont toutefois pas affecté la rentabilité des produits d'Assista.

4. Résultats de l'entreprise

4.1 Résultat d'exploitation

		en millions de CHF	
	Calculs	2020	2019
Primes*			
Primes brutes		68.2	68.2
Primes brutes cédées aux réassureurs		-0.1	0
Variation report de primes		-0.3	-2.5
Primes acquises pour propre compte	1	67.8	65.8
Sinistres			
Charges sinistres : montants payés bruts		17.1	18.2
Variation provisions techniques		1.8	-1.7
Charges sinistres internes		16.5	14
Charges sinistres pour propre compte	2	35.4	30.5
Charges d'exploitation			
Charges d'exploitation	3	32.3	30.2
Résultat intermédiaire d'exploitation	1-2-3	0.1	5.1

À noter que, dans le tableau ci-dessus, les charges internes de sinistres figurent sous la rubrique « Sinistres » contrairement au modèle quantitatif présenté à l'Annexe 2 où ces charges internes figurent dans les frais d'acquisition et de gestion.

La différence des résultats intermédiaires entre 2019 et 2020 s'explique principalement par une augmentation des charges de sinistres et tenant compte d'une dissolution de la provision de sécurité et pour fluctuation.

4.2 Résultats financiers

Assista place ses actifs financiers essentiellement sous forme de fonds de placement collectifs cotés.

		en millions de CHF	
		2020	2019
Résultat des placements financiers		8.7	7.6
Produits financiers		9.4	8.0
Charges financières et des frais de gestion		-0.7	-0.4

Il n'y aucune écriture de bénéfice ou de perte directement affectée aux fonds propres.

5. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

5.1 Composition du Conseil d'administration et de la Direction

Nom	Fonction	Remarques
Peter Goetschi	Président	
Thierry Burkart	Vice-président	Jusqu'au 02.06.2020
Thomas Lüthy	Vice-président	Dès le 29.09.2020
Stefan Burri Czibula	Administrateur délégué	
Alessandro Marci	Administrateur	
Jürg Wittwer	Administrateur	
Ann Frehner	Directrice	

5.2 Gestion des risques

Les risques d'entreprise sont gérés et surveillés systématiquement avec l'objectif d'éliminer tout risque pouvant mettre en danger l'entreprise, et de réduire les autres risques autant que possible pour permettre une activité continue, performante, fiable et de qualité.

La gestion des risques s'appuie sur le système de contrôle interne (SCI) organisé selon le principe des trois lignes de défense :

- L'unité opérationnelle est responsable de la prise des risques, de leur contrôle et gestion quotidienne avec l'appui du Système de Contrôle Interne (SCI).
- Des fonctions distinctes, principalement la Compliance, la gestion des risques et le SCI, et non-liées aux acteurs des unités opérationnelles surveillent périodiquement le respect des règles définies et la conformité de la gestion des risques. Leur rapport annuel est adressé aux responsables opérationnels, ainsi qu'à la Direction et au Conseil d'administration.
- L'audit interne est une fonction indépendante des autres fonctions de contrôle et de la Direction, mandaté par le Conseil d'administration qui est responsable du plan et de la surveillance des activités d'audit interne.

Le SCI est une combinaison d'éléments organisationnels, structurels et dynamiques (relatifs aux processus). Les tâches et contrôles qui émanent du SCI sont exécutées par la Direction et les collaboratrices et collaborateurs. Le Conseil d'administration porte la responsabilité finale du fonctionnement et de l'effectivité du SCI. Ce dernier sert à assurer la conformité de l'entreprise aux lois et aux normes internes, la fiabilité des états financiers ainsi que la bonne exécution des décisions du Conseil et de celles de la Direction pour limiter et contrôler les risques principaux. Le SCI suit les principes du Committee Of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO), un standard reconnu au niveau international, et s'étend également aux prestations essentielles déléguées.

Le cadre du SCI est structuré autour des cinq éléments suivants, définis par le COSO :

- **L'environnement de contrôle** comprend, comme élément central, un code de conduite qui donne un cadre général favorisant l'intégrité et l'éthique. Les principes de gestion et de contrôle des risques qui en découlent sont définis par le Conseil d'administration et la Direction au travers de règlements, directives et autres instructions internes.
- **L'évaluation des risques** comprend les procédures, méthodes et processus détaillés et formalisés afin de définir la façon d'identifier, d'évaluer, de contrôler, d'adresser et de rapporter les risques.
- **Les activités de contrôle** sont les mesures visant à assurer l'application des directives émanant de la Direction en vue de maîtriser les risques qui pourraient compromettre l'atteinte des objectifs. Les contrôles sont exécutés à tous les niveaux de l'entreprise, à différentes étapes des processus opérationnels et à l'égard de l'environnement technologique. Des mesures de prévention et de détection sont déployées et peuvent englober diverses activités manuelles et automatisées, notamment les autorisations et les approbations, les vérifications, les rapprochements et les évaluations de la performance opérationnelle.
- Pour appuyer le bon fonctionnement du SCI, l'entreprise acquiert, répertorie, produit, distribue et utilise des **informations pertinentes** et de qualité à tous les niveaux.

- En vue de vérifier si tous les éléments du contrôle interne sont effectifs et efficaces, des **activités de suivi**, notamment des évaluations continues et distinctes, sont élaborées et exécutées à tous les niveaux de l'entreprise. Les responsables des contrôles clés et des processus, désignés au préalable par la Direction, effectuent un contrôle périodique et communiquent d'éventuelles déficiences à la Direction.

Pendant la période sous revue, aucun changement significatif n'est intervenu dans la gestion des risques.

6. Profil de risque

6.1 Catégories de risque

L'ensemble des risques sont ainsi catégorisés :

- Risques opérationnels :
 - Risques d'assurance :
 - Gros évènement
 - Politique de réassurance
 - Qualité du portefeuille
 - Solvabilité et fortune liée
 - Sous-provisionnement
 - Tarification
 - Risques financiers :
 - Marché
 - Crédit
 - Liquidité
 - Risques d'entreprise :
 - Concentration
 - Conduite
 - Conformité
 - Continuité des activités (BCM)
 - Gouvernance
 - Prestations déléguées
 - Qualité des prestations
 - Satisfaction des clients
 - Technologie
 - Autres risques opérationnels
- Risques stratégiques :
 - Concurrence
 - Position sur le marché

Tous les principaux **risques opérationnels et stratégiques** sont répertoriés et évalués au sein d'un inventaire et classés dans une matrice des risques, en fonction de leur probabilité de survenance et de leur impact estimé. Cette matrice fournit ainsi une vue d'ensemble de l'exposition aux risques. En outre, les évaluations prospectives (SST, ORSA) couvrent l'ensemble des risques pertinents identifiés.

Les risques figurant dans l'inventaire des risques présentent une faible relation d'interdépendance (par exemple entre les risques financiers et les risques d'assurance couverts). Que ce soit sous l'angle des catégories ou des facteurs de risques, de la nature des activités ou des données géographiques, les risques identifiés présentent un risque de concentration peu significatif.

La maîtrise des **risques d'assurance** consiste en grande partie au contrôle des coûts des prestations assurées, tout en garantissant la qualité des prestations et la satisfaction des assurés. Un système de gestion de la qualité soutient l'atteinte de cet objectif d'efficacité et participe à la réduction des risques d'erreurs dans les processus opérationnels. Les risques d'assurance sont modérés par une limitation des prestations maximales par cas et par une couverture de réassurance. Le contrôle financier ainsi que le SCI constituent des instruments importants pour atteindre une gestion efficace des cas et des ressources. De plus, l'actuaire responsable, dans le cadre des tâches qui lui incombent, contrôle annuellement la suffisance des tarifs pour l'année à venir et le responsable de l'audit interne analyse régulièrement s'il y a des indices de fraude impliquant les personnes internes à l'entreprise.

En ce qui concerne les **risques financiers**, la fortune nécessaire pour couvrir les obligations envers les assurés est investie selon une stratégie conservatrice et une gestion passive, réalisée à travers des fonds de placements diversifiés basés sur des indices de référence des marchés globaux. Par conséquent, la gestion des risques de placement consiste surtout en la surveillance du respect de la stratégie, de la performance et des gérants de

fortune. Les **risques de crédit** sont quant à eux fortement limités par l'application du principe de diversification. De plus, les fonds de placements choisis ne retiennent que des investissements de première qualité (Investment grade). Dans le cadre de l'analyse de la concentration des contreparties, comprenant également les actions détenues au travers de fonds collectifs actions, un contrôle trimestriel permet de garantir qu'aucune contrepartie ne représente une part importante de l'ensemble des avoirs détenus.

Au sein des **risques d'entreprises**, seul un éventuel risque de concentration lié aux contreparties fait l'objet de mesures particulières. En effet, Assista acquiert un nombre significatif de prestations de services au TCS, notamment auprès des unités de fonctions Shared Services (IT, RH, Facility management, etc.) et Finance & Accounting. Divers mécanismes de contrôles, notamment au sein du Système de Contrôle Interne et du Business Continuity Management, permettent un suivi adéquat de ces prestations déléguées afin de garantir, pour chaque prestation, le maintien du niveau de prestation convenu contractuellement.

6.2 Évolution du profil de risque

Impact de la pandémie sur les catégories de risques :

- Risques financiers : au niveau global et national, l'impact économique de la pandémie est encore inconnu. Les mesures gouvernementales et des banques centrales ont pour l'instant permis d'éviter une crise financière globale. Néanmoins, la volatilité des cours des titres cotés reste à un niveau élevé. Les marchés des actions et de l'immobilier présentent d'éventuels risques de forte correction si la situation économique se dégrade lorsque les gouvernements réduiront – par choix ou par contrainte budgétaire – les aides massives actuellement déployées ou si des faillites importantes surviennent et provoquent un effet domino. Le niveau très bas des taux d'intérêts, y compris les taux négatifs des obligations en Suisse représentent un risque de rentabilité et pour la valeur du portefeuille.
- Risques d'entreprise : des changements organisationnels significatifs ont dû être rapidement mis en place tant au niveau des instructions et procédures de travail qu'au niveau des infrastructures (notamment IT) pour permettre le déploiement généralisé du travail à domicile pendant plusieurs périodes. Cette situation a permis de réduire autant que possible les risques d'infections et la propagation du virus tout en maintenant les risques de sécurité IT faibles (grâce à l'usage des connexions VPN/VDI) et d'assurer la continuité des services aux assurés.

En conclusion, l'exposition aux risques est maîtrisée et maîtrisable.

7. Évaluation

Dans le cadre de la surveillance des compagnies d'assurance et pour ce rapport, la législation actuelle prescrit un bilan « proche du marché » basé sur une évaluation des actifs et des passifs de la société à leurs valeurs de marché ou proches du marché. Ces valeurs peuvent diverger des valeurs du bilan statutaire. Ces principes généraux sont décrits dans la réglementation de la FINMA relative au SST et les données détaillées figurent dans l'annexe 2 de ce rapport.

7.1 Actifs évalués à leur valeur de marché

S'il y a un prix de marché observable, tous les actifs au bilan sont évalués selon le principe de la valeur de marché. Dans le cas contraire, une valeur proche du marché est estimée.

Les aspects suivants sont importants pour comprendre ces valeurs :

- Les actifs dans les fonds de placement, les créances envers les sociétés du Groupe TCS ainsi que les liquidités ont une valeur de marché observable.
- Pour les actifs restants (autres créances, actifs transitoires et immobilisés), la valeur proche du marché est estimée à la valeur statutaire.

Les actifs d'Assista sont majoritairement constitués de fonds de placement pour un total de CHF 235.0 millions et de liquidités d'une valeur totale de CHF 49.4 millions. Pour ces actifs, la valeur statutaire est basée sur la valeur boursière, mais réduite des bénéfices non réalisés (provisions pour fluctuation de valeurs). Les actifs restants sont des créances et des actifs transitoires pour une valeur proche du marché de CHF 6.4 millions, ce qui représente environ 2% de la valeur totale des actifs.

La somme du bilan proche du marché s'élevait au 31 décembre 2020 à CHF 290.8 millions et correspond à une augmentation de CHF 4.9 millions par rapport au 31 décembre 2019 (CHF 285.9 millions).

7.2 Engagements d'assurance évalués à leur valeur de marché

Un sinistre de la couverture protection juridique d'Assista peut générer des coûts internes couvrant les frais des juristes internes d'Assista et les frais des gestionnaires de sinistres. Il est également possible qu'un sinistre génère simultanément des coûts internes et externes (frais d'avocat, de justice, d'expertises et autres). Les coûts internes qui sont les salaires des juristes internes et des gestionnaires de sinistres sont inclus dans les coûts de sinistres dans le SST. Par contre, dans les comptes statutaires, ils font partie des charges d'exploitation.

Pour une meilleure estimation des engagements, les modifications apportées au bilan proche du marché par rapport aux comptes statutaires concernent principalement les provisions techniques :

- La valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance ainsi que les frais non attribuables à des sinistres particuliers sont escomptés.
- La provision de sécurité pour fluctuation est considérée comme nulle.

La valeur de marché des autres engagements est considérée comme égale à la valeur statutaire.

La valeur statutaire des engagements d'Assista s'élève à CHF 134.9 millions au 31 décembre 2020. En tenant compte de tous les retraitements présentés ci-dessus, la valeur proche du marché de l'ensemble des engagements d'Assista s'élève à CHF 128.6 millions.

7.3 Marge sur la valeur de marché

Une charge supplémentaire par rapport aux comptes statutaires est incluse dans le SST. Il s'agit de la marge sur la valeur de marché. La raison est qu'en cas de reprise des engagements d'assurance de la société par un tiers, celui-ci veut être indemnisé pour le risque financier lié à la reprise du portefeuille. La marge sur la valeur de marché correspond au coût du capital requis pour couvrir la liquidation des engagements d'assurance, y compris le risque de crédit et du risque de marché non diversifiable. En agrégeant les divers éléments, la marge sur la valeur de marché totale s'élève à CHF 6.0 millions. Pour le calcul du ratio SST, ce montant est déduit du capital cible (fonds propres nécessaires) et du capital porteur de risque.

8. Gestion du capital

8.1 Planification du capital

Assista poursuit une stratégie de gestion conservatrice de son capital propre afin de pouvoir autofinancer ses activités et son développement, supporter des risques potentiels tout en gardant un ratio SST significativement au-dessus du minimum demandé.

La planification quantitative s'étend sur trois ans.

8.2 Fonds propres

Le tableau ci-dessous indique les fonds propres qui ont été rapportés dans le rapport d'activité au 31.12.2020, ainsi que leur ventilation entre capital action et autres réserves :

	en millions de CHF
	2020
Capital-actions	5.0
Réserves légales	12.7
Réserves légales issues du bénéfice	2.5
Réserves facultatives issues du bénéfice ou des pertes cumulées	
Réserves spéciales	80.0
Résultat reporté	18.0
Résultat de l'exercice	7.2
Fonds propres	125.4

Les fonds propres sont constitués du capital-actions et des réserves légales et libres.

8.3 Différence entre les fonds propres et les actifs et passifs à valeur proche du marché

Le capital porteur de risque (CPR) est de CHF 162.2 millions et donc supérieur de CHF 36.8 millions par rapport aux fonds propres statutaires. Un tableau qui décrit la composition du CPR se trouve dans le chapitre 9.3. Cette différence provient de la provision de sécurité pour fluctuations ainsi qu'aux provisions pour fluctuations de valeurs.

9. Solvabilité

9.1 Calcul de la solvabilité

La FINMA demande des fonds propres minimum (capital cible) qui doivent dépasser les pertes éventuelles selon les différents scénarios SST, y compris une marge de sécurité. La différence entre actifs et passifs selon le bilan proche du marché constituent le capital porteur de risque.

9.1.1 Modèle de risque du marché

Assista applique le modèle standard SST de la FINMA. Cette approche se base sur la mesure de risque dite de l'Expected Shortfall. C'est cette dernière qui est utilisée dans le calcul du capital cible. Le modèle 2021 mis à disposition par la FINMA n'a pas subi de modification fondamentale par rapport à celui de 2020. Par contre certains paramètres, notamment ceux liés au risque de marché, ont subi d'importants ajustements pour refléter la situation actuelle.

9.1.2 Modèle pour les risques d'assurance

Le modèle standard SST de la FINMA a été utilisé pour estimer les risques d'assurance. Ce même modèle a été utilisé dans les années précédentes.

Les règles d'application de ce modèle ont subi une importante modification en 2020 : les primes souscrites mais non-acquises durant l'année considérée sont nouvellement prises en compte dans le risque d'assurance. Cette règle affecte modérément Assista, dont le risque d'assurance est majoritairement axé sur les provisions pour sinistres en cours.

9.2 Capital cible

Répartition du capital cible :

	Calculs	SST 2021	SST 2020
Risque d'assurance	1	23.8	18.9
Risque de marché	2	25.9	21.6
Effet de diversification des risques de marché et d'assurance	3	12.1	8.9
Risques d'assurance et de marché diversifiés	1+2-3	37.6	29.6
Risques provenant des scénarios	4	11.7	11.9
Risques d'assurance et de marché diversifiés (comprenant les scénarios)	1+2-3+4	49.2	43.4
Résultat d'assurance attendu	5	5.4	5.5
Performance financière projetée sur une année	6	3.3	3.2
Déficit prévu (assurance et marché) comprenant les résultats escomptés	1+2-3+4-(5+6)	40.6	34.6
Risque de crédit	7	6.0	6.0
Capital de Solvabilité Requis (CSR)	1+2-3+4-(5+6)+7	46.6	40.6
Marge sur valeur de marché	8	6.0	5.7
Capital cible	1+2-3+4-(5+6)+7+8	52.6	46.3

Le capital cible augmente fortement par rapport à 2020, en raison de l'accroissement de ses deux composants principaux, le risque d'assurance et le risque de marché.

L'augmentation du risque d'assurance n'est pas liée aux risques souscrits par Assista qui demeurent similaires à ceux de l'année précédente, autant de par le volume de primes que par la sinistralité attendue. L'augmentation du risque d'assurance est causée essentiellement par les changements des paramètres du modèle FINMA, en particulier du coefficient de variation pour le risque "année courante de la branche Protection juridique" qui passe de 4.5% à 7.5%. L'augmentation du risque de marché est également liée au paramétrage du modèle (voir ci-dessous).

Le tableau ci-dessous illustre les principales composantes du risque d'assurance :

		en millions de CHF	
	Calculs	SST 2021	SST 2020
Risque des nouveaux sinistres	1	9.2	4.6
Risque de run-off	2	14.2	15.5
Autres risques d'assurance	3	6.9	2.4
Effet de diversification	4	6.5	3.6
Risque d'assurance	1+2+3-4	23.8	18.9

Le risque de nouveaux sinistres représente la part des contrats vendus en 2020 acquise sur 2021 et le risque induit par les contrats d'assurance vendus pour l'année de souscription en cours. Le risque de run-off (ou aussi connu comme risque de liquidation) est au contraire le risque attaché aux contrats d'assurance qui ne sont plus vendus mais qui peuvent encore faire émerger des sinistres à payer dans l'année.

Le tableau ci-dessous illustre les principales composantes du risque de marché :

	en millions de CHF	
	SST 2021	SST 2020
Risque de marché des intérêts	13.0	10.5
Risque de marché des spreads	11.6	8.8
Risque de marché des actions	14.6	13.8
Risque de marché des biens immobiliers	4.5	4.8
Effet de diversification risque de marché	-17.8	-16.3
Risque de marché	25.9	21.6

Le paramétrage du modèle fait particulièrement augmenter en 2021 le risque de marché des intérêts ainsi que celui des spreads. L'effet de diversification annule en partie la diminution du risque de marché considéré isolément. Ces paramètres sont principalement liés à la conjoncture et sont paramétrés par la FINMA dans leur modèle.

9.3 Capital porteur de risque

Le capital porteur de risque est la différence entre la valeur des actifs et des passifs à la valeur proche du marché.

Les tableaux ci-dessous détaillent la valeur des actifs et des engagements proche du marché:

en millions de CHF

	Calculs	Clôture sous revue	Clôture précédente
Valeur proche du marché des placements		235.0	221.2
Immobilier		36.4	39.5
Titres à revenu fixe		149.1	133.4
Actions		49.6	48.3
Valeur proche du marché des autres actifs		55.7	64.5
Liquidités		49.4	56.1
Créances issues des activités d'assurance		4.6	5.1
Autres créances		0.5	-
Autres actifs		1.3	3.3
Valeur proche du marché totale des actifs	1	290.8	285.7

en millions de CHF

	Calculs	Clôture sous revue	Clôture précédente
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance		125.4	119.8
Assurance directe		125.4	119.8
Valeur proche du marché des autres engagements		3.1	6.9
Engagements issus des activités d'assurance		0.0	2.7
Autres passifs		3.1	4.2
Valeur proche du marché total des passifs	2	128.6	126.6
Capital porteur de risque	1 – 2	162.2	159.2

9.4 Ratio de solvabilité

Le ratio de solvabilité indique si l'entreprise d'assurance a suffisamment de capital afin de tenir ses obligations contractuelles liées aux contrats d'assurance vendus aux clients. Un ratio supérieur à 100% indique que l'entreprise d'assurance a suffisamment de capital pour couvrir les risques qu'elle encourt. Le ratio de solvabilité d'Assista au 01.01.2021 est de 335.4% (précédent SST: 377.6%). La baisse du ratio est due à l'augmentation plus importante du capital cible par rapport au capital porteur de risque. Sur la base de ce résultat, Assista dépasse toujours largement les exigences du SST.

9.5 Confirmation

Les chiffres indiqués aux sections 9.2 à 9.4 correspondent aux chiffres officiels du SST soumis à la FINMA le 30 avril 2021 pour approbation.

Assista Protection juridique SA


Stefan Burri Czibula

Ann Frehner

Fonction: Administrateur délégué

Fonction: Directrice

Signature:



Signature:



Lieu et date : Vernier, le 30.04.2021

Lieu et date : Vernier, le 30.04.2021

10. Annexes

Pièces jointes au rapport sur la situation financière de la société en conformité avec la législation sur la Publication assureurs :

- Annexe 1 - Rapport 2019 de l'organe de révision
- Annexe 2 - Informations quantitatives selon le modèle FINMA circulaire 2016/02



Assista Protection juridique SA, Vernier

Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels
à l'Assemblée générale

Comptes annuels 2020



KPMG SA
Esplanade de Pont-Rouge 6
Case postale 1571
CH-1211 Genève 26

+41 58 249 25 15
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale d'Assista Protection juridique SA, Vernier

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints d'Assista Protection juridique SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Jean-Marc Wicki
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Léonie Guisan
Expert-réviseur agréée

Genève, le 26 avril 2021

Annexes :

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie et de l'annexe
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Assista Protection juridique SA

Vernier

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020

Jahresabschluss per 31. Dezember 2020

Document interne - Internes Dokument

Confidentiel - Vertraulich

Bilan au 31 décembre - Bilanz per 31. Dezember

en milliers de CHF - in Tausend CHF

	Notes	2020	2019
Placements - Kapitalanlagen			
Autres placements - <i>Übrige Kapitalanlagen</i>	1	235'043	221'173
Provisions pour fluctuation de valeurs - <i>Schwankungsreserve</i>		-31'878	-31'049
		203'165	190'124
Liquidités - Flüssige Mittel			
Banques - <i>Banken</i>		49'371	56'121
		49'371	56'121
Immobilisations corporelles - Sachanlagen			
Mobilier, machines, installations - <i>Mobiliar, Maschinen, Einrichtungen</i>		777	505
Véhicules - <i>Fahrzeuge</i>		53	51
		830	556
Créances nées d'opérations d'assurance - Forderungen aus dem Versicherungsgeschäft			
	2	4'556	5'120
Autres créances - Übrige Forderungen			
Envers des tiers - <i>Gegenüber Dritten</i>		174	144
Créances fiscales - <i>Gegenüber Steuerverwaltung</i>		1'811	2'521
		1'985	2'665
Autres actifs - Übrige Vorderungen			
Dépôts - <i>Depots</i>	17	208	82
		208	82
Actifs de régularisation - Aktive Rechnungsabgrenzungen			
	3	227	148
		227	148
Total actif - Total Aktiven		260'342	254'816
Provisions techniques - Versicherungstechnische Rückstellungen			
	4	123'950	122'078
Provisions non techniques - Nichtversicherungstechnische Rückstellungen			
	5	14	-
		123'964	122'078
Dettes liées à des instruments de taux - Verzinsliche Verbindlichkeiten			
Compte courant avec sociétés du groupe - <i>Kontokorrent mit Konzerngesellschaften</i>	7	49	350
Compte courant avec l'actionnaire TCS Club - <i>Kontokorrent mit Aktionär TCS Club</i>	7	325	1'885
		374	2'235
Dettes nées d'opérations d'assurance - Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft			
	6	8'276	8'127
Autres passifs - Übrige Verbindlichkeiten			
Envers des tiers - <i>Gegenüber Dritten</i>		725	843
Dettes fiscales - <i>Gegenüber Steuerverwaltung</i>		688	2'653
		1'413	3'496
Passifs de régularisation - Passive Rechnungsabgrenzungen			
	8	919	675
		919	675
Total des provisions et des dettes externes - Total Fremdkapital		134'946	136'611
Capital-actions - Aktienkapital			
Réserves légales issues d'apport en capital - <i>Gesetzliche Kapitalreserven</i>	9	5'000	5'000
Réserves légales issues du bénéfice - <i>Gesetzliche Gewinnreserven</i>	9	12'705	12'705
Réserves facultatives issues du bénéfice - <i>Freiwillige Gewinnreserven</i>		2'500	2'500
Réserves spéciales - <i>Spezialreserven</i>	9	80'000	80'000
Résultat reporté - <i>Gewinn- / Verlustvortrag</i>	9	18'000	7'976
Résultat de l'exercice - <i>Jahresergebnis</i>	9	7'191	10'024
		105'191	98'000
Total fonds propres - Total Eigenkapital		125'396	118'205
Total passif - Total Passiven		260'342	254'816

Compte de résultat - Erfolgsrechnung

en milliers de CHF - in Tausend CHF

	Notes	Janv-déc 2020	Janv-déc 2019
Primes brutes - Bruttoprämien		68'156	68'247
./. Primes brutes cédées aux réassureurs - Anteil Bruttoprämie Rückversicherer		-96	-15
Primes pour propre compte - Prämien für eigene Rechnung		68'060	68'232
Variation reports de primes - Veränderung Prämienüberträge		-253	-2'470
Primes acquises pour propre compte - Verdiente Prämien für eigene Rechnung		67'807	65'762
Charges sinistres: montants payés bruts - Zahlungen für Versicherungsfälle brutto		-17'148	-18'195
Variations provisions techniques - Veränderung versicherungstechnische Rückstellungen	10	-1'770	1'722
Charges sinistres pour propre compte - Aufwendungen für Versicherungsfälle für eigene Rechnung		-18'918	-16'473
Frais facturation et encaissement - Fakturierungs- und Inkassospesen		-723	-736
Commissions payées, soc. groupe - Bezahlte Kommissionen, Konzerngesellschaften		-7'734	-7'633
Commissions payées, tiers - Bezahlte Kommissionen, Dritte		-69	-54
Salaires et charges de personnel - Löhne und Personalkosten	11	-15'141	-13'796
Loyers et charges - Mieten und Nebenkosten		-1'765	-1'735
Entretien et réparations - Unterhalt und Reparaturen		-216	-103
Assurances d'entreprise, poste et télécommunication - Sachversicherungen, Post und Telekommunikation		-271	-329
Frais généraux et d'administration - Allgemeiner Verwaltungsaufwand	12	-536	-522
Marketing et distribution - Marketing und Vertrieb		-7'504	-6'346
Prestations de service TCS - Kauf TCS-Leistungen		-9'828	-9'821
Amortissements - Abschreibungen	15	-110	-117
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte - Abschluss- und Verwaltungsaufwand für eigene Rechnung		-43'897	-41'192
Autres charges techniques pour propre compte - Sonstige versicherungstechnische Aufwendungen für eigene Rechnung		-4'904	-3'014
Total charges de l'activité technique - Total Aufwendungen aus dem versicherungstechnischen Geschäft		-67'719	-60'679
Résultat intermédiaire - Zwischenergebnis		88	5'083
Produits des placements - Erträge aus Kapitalanlagen	13	10'749	22'360
Charges financières et frais de gestion des placements - Aufwendungen für Kapitalanlagen	14	-1'213	-785
Variation provision de fluctuation de valeurs - Veränderung Schwankungsreserve		-829	-14'018
Résultat des placements - Kapitalanlagenergebnis		8'707	7'557
Autres produits financiers - Sonstige finanzielle Erträge		98	106
Autres charges financières - Sonstige finanzielle Aufwendungen		-23	-20
Résultat opérationnel - Operatives Ergebnis		8'870	12'726
Autres produits - Sonstige Erträge		71	66
Produits divers - Sonstige Erträge			
Bénéfice avant impôts - Gewinn vor Steuern		8'941	12'792
Impôts directs - Direkte Steuern		-1'750	-2'768
Résultat de l'exercice - Jahresergebnis		7'191	10'024

Tableau des flux de trésorerie

en milliers CHF

	2020	2019
Résultat de l'exercice, net	7'191	10'024
Amortissements / corrections de valeur sur:		
Immobilisations corporelles	110	117
Corrections de valeur sur placements	-1'677	-14'852
Variations de:		
Provisions techniques	1'872	748
Provisions non techniques	14	-
Provisions pour fluctuation de valeurs	829	14'018
Augmentation / diminution des actifs et passifs:		
Placements	-12'193	-5'986
Créances nées d'opérations d'assurance	564	-518
Autres créances	680	2'215
Autres créances envers les sociétés du groupe	-	1
Autres créances envers l'actionnaire TCS Club	-	196
Autres actifs	-126	-
Actifs de régularisation	-79	-38
Dettes nées d'opérations d'assurance	149	-49
Autres passifs à court terme	-2'083	2'158
Autres dettes envers les sociétés du groupe	-301	348
Autres passifs envers l'actionnaire TCS Club	-1'560	116
Passifs de régularisation	244	20
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	-6'366	8'518
Acquisition immobilisations corporelles:		
Transformations, aménagements	-362	-
Mobilier, machines, installations	-9	-16
Véhicules	-55	-57
Vente immobilisations corporelles:		
Véhicules	42	-
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissements	-384	-73
Variation trésorerie	-6'750	8'445
Liquidités au début de l'exercice	56'121	47'676
Liquidités à la fin de l'exercice	49'371	56'121
Variation trésorerie	-6'750	8'445

Geldflussrechnung

in Tausend CHF

	2020	2019
Jahresergebnis, netto	7'191	10'024
Abschreibungen / Wertberichtigungen auf:		
Sachanlagen	110	117
Wertberichtigungen auf Kapitalanlagen	-1'677	-14'852
Veränderung der:		
Versicherungstechnischen Rückstellungen	1'872	748
Nichtversicherungstechnischen Rückstellungen	14	-
Schwankungsreserve	829	14'018
Zunahme / Abnahme von Aktiven und Passiven:		
Kapitalanlagen	-12'193	-5'986
Forderungen aus dem Versicherungsgeschäft	564	-518
Übrige Forderungen	680	2'215
Übrige Forderungen gegenüber Konzerngesellschaften	-	1
Übrige Forderungen gegenüber Aktionär TCS Club	-	196
Sonstige Aktiven	-126	-
Aktive Rechnungsabgrenzungen	-79	-38
Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft	149	-49
Sonstige Passiven	-2'083	2'158
Andere Verbindlichkeiten gegenüber Konzerngesellschaften	-301	348
Sonstige Passiven gegenüber Aktionär TCS Club	-1'560	116
Passive Rechnungsabgrenzungen	244	20
Mittelzufluss (-abfluss) aus Geschäftstätigkeit	-6'366	8'518
Kauf von Sachanlagen:		
Umbauten	-362	-
Mobiliar, Maschinen, Einrichtungen	-9	-16
Fahrzeuge	-55	-57
Verkauf von Sachanlagen:		
Fahrzeuge	42	-
Mittelzufluss(-abfluss) aus Investitionstätigkeit	-384	-73
Veränderung der flüssigen Mittel	-6'750	8'445
Flüssige Mittel Anfangs Jahr	56'121	47'676
Flüssige Mittel Ende Jahr	49'371	56'121
Veränderung der flüssigen Mittel	-6'750	8'445

Annexe

en milliers de CHF

Principes comptables appliqués**Généralités**

Les comptes de la société ont été établis en conformité avec les dispositions sur la comptabilité commerciale du code des obligations (Art. 957-963b CO).

En sus du code suisse des obligations s'applique l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (Art. 5-6a OS-FINMA, en vigueur à partir du 15 décembre 2015).

A la demande de l'autorité de surveillance, les primes dont la couverture commence l'année suivante ont été reclassées en 2020 dans les dettes nées d'opérations d'assurance au lieu de report de primes sous les provisions techniques. L'exercice comparatif a été retraité en conséquence. De plus, à des fins de comparaison, certains chiffre 2019 ont été reclassés pour se conformer aux changements de présentation de l'exercice courant. Ces reclassements n'ont eu aucun impact sur le résultat ou les fonds propres.

Transactions en monnaies étrangères

Les comptes de la société sont établis en francs suisses. Les transactions en monnaies étrangères sont converties aux cours de change prévalant à la date de l'opération. Les positions du bilan en monnaies étrangères sont converties aux cours de fin d'année de l'administration fédérale des contributions. Les différences de change sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Cours de fin d'année	31.12.2020	31.12.2019
EUR	1.0815	1.0870
USD	0.8839	0.9683
GBP	1.2083	1.2828

Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués

L'évaluation est effectuée selon les critères communs. Les actifs et passifs font l'objet d'une évaluation individuelle. Si l'évaluation subséquente des actifs s'effectue selon les prix courants observables sur un marché, les prix courants à la date du bilan sont appliqués. Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Placements

Sous les catégories "Autres placements" sont comptabilisés les fonds de placements immobiliers, fonds de placements actions et obligations. Ces placements sont évalués à leur valeur boursière au 31 décembre.

Immobilisations corporelles

Les biens immobilisés à caractère d'exploitation sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition, sous déduction des amortissements cumulés et des ajustements de valeur. Les amortissements sont calculés conformément à la durée d'utilisation économique par catégorie d'immobilisations, selon la méthode de l'amortissement linéaire. Lorsque des indices concrets laissent supposer que des actifs sont surévalués, les valeurs sont vérifiées et le cas échéant, adaptées.

Immobilisations incorporelles

Softwares: Les logiciels sont portés à l'actif du bilan au coût d'acquisition, sous déduction des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur une durée d'utilisation économique de cinq ans.

Créances

Les créances incluent les créances nées d'opérations d'assurance ainsi que les autres créances. Les créances nées d'opérations d'assurance sont comptabilisées sur la base de leur valeur nominale, diminuées d'une provision pour risques de défaillance en général. La provision sur les créances envers les assurés (primes) couvre l'intégralité des créances échues relatives à la période sous revue. Les autres créances sont comptabilisées sur la base de leur valeur nominale.

Provisions techniques d'assurance

Les provisions techniques sont déterminées conformément au plan d'exploitation approuvé par la FINMA. Les provisions pour sinistres en cours incluent des provisions IBNR calculées par l'actuaire responsable sur la base des triangles de liquidation des sinistres. Une provision pour parts d'excédents contractuels est également enregistrée.

Valeur de marché

Lorsque des actifs sont évalués à la valeur boursière ou à la valeur de marché à la date du bilan, une correction de valeur peut être constituée à charge du compte de résultat afin de tenir compte de la fluctuation des cours. Ces corrections de valeur ne sont cependant pas autorisées si elles conduisent à la comptabilisation d'une valeur inférieure au coût d'acquisition ou, s'il est plus bas, au cours boursier. Le montant total de la provision pour fluctuation de valeurs est montré séparément dans le bilan.

Information, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du bilan**1. Autres placements**

	31.12.2020	31.12.2019
Fonds de placement actions suisses	24'689	24'132
Fonds de placement actions étrangères	24'929	24'177
Fonds de placement obligations suisses	76'395	67'373
Fonds de placement obligations étrangères en CHF	46'973	46'104
Fonds de placement obligations étrangères en monnaies étrangères	25'686	19'913
Fonds de placement immobilier suisse	36'371	39'474
Total	235'043	221'173

2. Créances nées d'opérations d'assurance

	31.12.2020	31.12.2019
Créances sur les preneurs d'assurance	5'009	5'284
Provision pour créances douteuses	-453	-164
Total	4'556	5'120

3. Actifs de régularisation

Annexe

en milliers de CHF

	31.12.2020		31.12.2019		31.12.2020		31.12.2019	
Primes d'assurances et de réassurance à recevoir	147		140					
Loyer et assurance d'entreprise payés d'avance	21		-					
Autres actifs de régularisation	59		8					
Total	227		148					
4. Provisions techniques								
	Provisions techniques (brutes)		Part des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)			
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019		
Report de primes	-30'227	-30'125	-	-	-30'227	-30'125		
Provision pour sinistres en cours	-77'836	-76'040	-	-	-77'836	-76'040		
Provision ULAE	-5'736	-5'562	-	-	-5'736	-5'562		
Provision AURR	-4'978	-	-	-	-4'978	-		
Provisions pour fluctuation et sécurité	-4'322	-9'000	-	-	-4'322	-9'000		
Provision parts d'excédents contractuels	-851	-1'351	-	-	-851	-1'351		
Total	-123'950	-122'078	-	-	-123'950	-122'078		
5. Provisions non techniques								
	31.12.2020		31.12.2019					
Provision restructuration	-14		-					
	-14		-					
6. Dettes nées d'opérations d'assurance								
	31.12.2020		31.12.2019					
Primes perçues d'avance des preneurs d'assurance	-7'857		-7'707					
Dettes envers les preneurs d'assurance	-125		-121					
Dettes envers les agents et les intermédiaires	-294		-299					
Total	-8'276		-8'127					
7. Créances et dettes envers les parties liées								
	Tiers	Actionnaires	Organes	31.12.2020		31.12.2019		
Autres dettes	-49	-325	-	-374		-2'235		
8. Passifs de régularisation								
	31.12.2020		31.12.2019					
Charge de personnel à payer	-487		-453					
Autres passifs de régularisation	-432		-222					
Total	-919		-675					
9. Tableau de variations des fonds propres								
	Capital- actions	Réserves légales issues d'apport en capital	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Réserves spéciales	Résultat reporté	Total des fonds propres	
Etat au 31.12.2018	-5'000	-12'705	-2'500	-80'000	-7'976	-108'181		
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-10'024	-10'024		
Etat au 31.12.2019	-5'000	-12'705	-2'500	-80'000	-18'000	-118'205		
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-7'191	-7'191		
Etat au 31.12.2020	-5'000	-12'705	-2'500	-80'000	-25'191	-125'396		
Information, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du compte de résultat								
10. Variation des provisions techniques								
	Provisions techniques (brutes)		Part des réassureurs		Total provisions techniques pour propre compte (nettes)			
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019		
Provision pour sinistres en cours	-1'797	3'444	-	-	-1'797	3'444		
Provision ULAE	-173	-371	-	-	-173	-371		
Provision AURR	-4'978	-	-	-	-4'978	-		
Provision de sécurité pour fluctuations	4'678	-	-	-	4'678	-		
Provision parts d'excédents contractuels	500	-1'351	-	-	500	-1'351		
Total	-1'770	1'722	-	-	-1'770	1'722		
11. Salaires et charges de personnel								
	2020		2019					
La société a reçu des indemnités étatiques pour la réduction de l'horaire de travail (RHT Covid-19) qui réduisent la charge salariale présente en 2020.	78		-					
12. Honoraires versés à l'organe de révision								
	2020		2019					
Prestation en matière de révision	-95		-96					
Total	-95		-96					
Les honoraires versés à l'organe de révision comprennent les honoraires pour des mandats faisant référence directement ou indirectement à un mandat de révision existant ou futur ainsi que les honoraires pour les activités liées à l'audit (entre autres les questions relatives à la comptabilité, le support pour des questions réglementaires ou des examens légaux spéciaux).								
13. Produits des placements								

Annexe

en milliers de CHF

	Produits des placements*		Plus-values non réalisées		Plus-values réalisées		Total produits des placements	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Autres placements	3'781	2'885	6'438	17'807	530	1'668	10'749	22'360
Total	3'781	2'885	6'438	17'807	530	1'668	10'749	22'360

* Ces produits incluent les dividendes sur les actions, les coupons, les intérêts sur les prêts.

14. Charges financières et frais de gestion des placements	Frais de gestion*		Moins-values non réalisées		Moins-values réalisées		Total charges des placements	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Autres placements	-297	-302	-555	-342	-361	-141	-1'213	-785
Total	-297	-302	-555	-342	-361	-141	-1'213	-785

*Ces charges incluent les coûts de gestion de fortune externes (frais, droits de mutation).

15. Amortissements des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles	2020	2019
Immobilisations corporelles	-110	-117
Total	-110	-117

Autres indications prévues par la loi

16. Montant total des sûretés constituées en faveur de tiers	2020	2019
Obligations de garantie	208	82
Total	208	82

17. Montant total des actifs mis en gage en garantie des propres dettes et actifs grevés d'une réserve de propriété	31.12.2020	31.12.2019
Valeur comptable de la fortune liée	235'130	226'173
Total	235'130	226'173

18. Engagements conditionnels	31.12.2020	31.12.2019
Responsabilité solidaire en raison de l'imposition de groupe TVA, la totalité des engagements est comptabilisée dans les comptes du TCS	92	17

19. La valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail	31.12.2020	31.12.2019
Les dettes découlant d'opérations de crédit-bail qui n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les douze mois présentent la structure d'exigibilité suivante:		
1 - 5 ans	2'747	3'057
Plus tard que 5 ans	70	609
Total	2'817	3 666

20. Emplois à plein temps	2020	2019
Moyenne annuelle	115	119

21. Evénements importants survenus après la date du bilan
Aucun

Le Conseil d'administration a approuvé les comptes le 26 avril 2021

Anhang

in Tausend CHF

Angewandte Grundsätze der Rechnungslegung		
Grundsätze der Rechnungslegung		
Die Jahresrechnung wurde in Übereinstimmung mit den Bestimmungen über die kaufmännische Buchführung des Schweizerischen Obligationenrechts (Art. 957-963b OR) erstellt.		
Neben dem Schweizerischen Obligationenrecht werden auch die Bestimmungen der Verordnung der Eidgenössischen Finanzmarktaufsicht über die Beaufsichtigung von privaten Versicherungsunternehmen (Art. 5-6a AVO-FINMA, gültig ab 15. Dezember 2015) angewendet.		
Auf Wunsch der Aufsichtsbehörde wurden die Beiträge, für die der Versicherungsschutz erst im Folgejahr beginnt, im Jahr 2020 in die Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft anstatt in die Prämienüberträgen der versicherungstechnischen Rückstellungen umgegliedert. Das Vergleichsjahr wurde entsprechend angepasst. Darüber hinaus wurden zu Vergleichszwecken bestimmte Zahlen für 2019 umgegliedert, um sie an die geänderte Darstellung im laufenden Jahr anzupassen. Diese Umgliederungen hatten keinen Einfluss auf das Ergebnis oder das Eigenkapital.		
Fremdwährungsumrechnung		
Die Jahresrechnung der Gesellschaft wird in Schweizer Franken erstellt. Die Transaktionen in ausländischen Währungen werden zum Tageskurs gebucht. Die Bilanzpositionen sind zum Jahresendkurs der Eidgenössischen Steuerverwaltung umgerechnet. Die entsprechenden Wechselkursdifferenzen werden erfolgswirksam verbucht.		
Jahresendkurse	31.12.2020	31.12.2019
EUR	1.0815	1.0870
USD	0.8839	0.9683
GBP	1.2083	1.2828
Bewertungsgrundsätze und angewendete Bewertungsmethoden		
Die Bewertung erfolgt nach einheitlichen Kriterien. Aktiven und Passiven werden einzeln bewertet. Erfolgt die Folgebewertung von Aktiven nicht zu fortgeführten Anschaffungskosten, sondern zu beobachtbaren Marktpreisen, wird der Kurs- oder Marktpreis zum Bilanzstichtag herangezogen. Passiven sind zum Nennwert eingesetzt.		
Kapitalanlagen		
Die Position «Übrige Kapitalanlagen» beinhaltet den Immobilien-Anlagefonds, Aktien-Anlagefonds und Anleihen. Alle Fonds sind zum Börsenwert am 31. Dezember eingesetzt.		
Sachanlagen		
Sachanlagen zur betrieblichen Nutzung sind zu Anschaffungs- oder zu Herstellkosten erfasst, nach Abzug der kumulierten Abschreibungen und abzüglich Wertberichtigungen bewertet. Die Abschreibungen erfolgen nach der wirtschaftlichen Nutzungsdauer der entsprechenden Anlagen, und zwar nach der linearen Methode. Wenn es konkrete Beweise gibt, dass Sachanlagen überbewertet sind, werden die Werte überprüft und gegebenenfalls angepasst.		
Immaterielle Vermögenswerte		
Software: EDV-Programme werden zum Anschaffungswert aktiviert, abzüglich der kumulierten Abschreibungen. Angewendet wird die lineare Abschreibungsmethode über die wirtschaftliche Betriebsdauer von 5 Jahren.		
Forderungen		
Forderungen sowohl aus Versicherungsgeschäften als auch die übrigen Forderungen. Die Forderungen aus Versicherungsgeschäften werden auf der Grundlage ihres Nominalwertes verbucht, abzüglich einer Rückstellung für allgemeine Forderungsrisiken. Die Rückstellung für Forderungen gegenüber Versicherten (Prämien) deckt alle fälligen Forderungen, die der aktuellen Rechnungsperiode entsprechen. Übrige Forderungen werden zum Nominalwert bewertet.		
Versicherungstechnische Rückstellungen		
Die versicherungstechnischen Rückstellungen sind gemäss dem genehmigten Geschäftsplan der FINMA berechnet. Die Schadenrückstellungen umfassen auch die IBNR Rückstellungen, berechnet von dem verantwortlichen Aktuar aufgrund Schadendreiecke. Eine Rückstellung für vertragliche Überschussanteile ist ebenfalls verbucht.		
Marktwert		
Werden Aktiven zum Börsenkurs oder zum Marktpreis am Bilanzstichtag bewertet, so darf eine Wertberichtigung zulasten der Erfolgsrechnung gebildet werden, um Schwankungen im Kursverlauf Rechnung zu tragen. Solche Wertberichtigungen sind jedoch nicht zulässig, wenn dadurch sowohl der Anschaffungswert als auch der allenfalls tiefere Kurswert unterschritten würden. Der Gesamtbetrag der Schwankungsreserven ist in der Bilanz gesondert auszuweisen.		
Angaben, Aufschlüsselungen und Erläuterungen zu Positionen der Bilanz		
1. Übrige Kapitalanlagen		
	31.12.2020	31.12.2019
Anlagefonds schweizerische Aktien	24'689	24'132
Anlagefonds ausländische Aktien	24'929	24'177
Anlagefonds schweizerische Obligationen	76'395	67'373
Anlagefonds ausländische Obligationen in CHF	46'973	46'104
Anlagefonds ausländische Obligationen in ausländischen Währungen	25'686	19'913
Anlagefonds schweizerische Immobilien	36'371	39'474
Total	235'043	221'173
2. Forderungen aus dem Versicherungsgeschäft		
	31.12.2020	31.12.2019
Forderungen gegenüber Versicherungsnehmern	5'009	5'284
Delkrede	-453	-164
Total	4'556	5'120

Anhang

in Tausend CHF

3. Aktive Rechnungsabgrenzungen		31.12.2020	31.12.2019
Zu erhaltende Versicherungsprämie und Rückversicherung		147	140
Abgegrenzte Mieten und Sachversicherungen		21	-
Sonstige Abgrenzungen		59	8
Total		227	148

4. Versicherungstechnische Rückstellungen		Versicherungstechnische Rückstellungen (brutto)		Anteile der Rückversicherer		Versicherungstechnische Rückstellungen für eigene Rechnung (netto)	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	
Prämienüberträge	-30'227	-30'125	-	-	-30'227	-30'125	
Schadenrückstellungen	-77'836	-76'040	-	-	-77'836	-76'040	
ULAE Rückstellungen	-5'736	-5'562	-	-	-5'736	-5'562	
AURR Rückstellungen	-4'978	-	-	-	-4'978	-	
Sicherheits- und Schwankungsrückstellungen	-4'322	-9'000	-	-	-4'322	-9'000	
Vertragliche Überschussbeteiligungsrückstellung	-851	-1'351	-	-	-851	-1'351	
Total	-123'950	-122'078	-	-	-123'950	-122'078	

5. Nichtversicherungstechnische Rückstellungen		31.12.2020	31.12.2019
Rückstellung Restrukturierungskosten		-14	-
		- 14	-

6. Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft		31.12.2020	31.12.2019
Vorausbezogene Prämien von Versicherungsnehmern		-7'857	-7'707
Verbindlichkeiten gegenüber Versicherungsnehmern		-125	-121
Verbindlichkeiten gegenüber Agenten und Vermittler		-294	-299
Total		-8'276	-8'127

7. Forderungen und Verbindlichkeiten gegenüber Verbundenen					31.12.2020	31.12.2019
	Dritte	Beteiligte	Organe			
Übrige Verbindlichkeiten	-49	-325	-		-374	-2'235

8. Passive Rechnungsabgrenzungen		31.12.2020	31.12.2019
Abgegrenzte Personalkosten		-487	-453
Übrige Abgrenzungen		-432	-222
Total		-919	-675

9. Eigenkapitalnachweis		Aktienkapital	Gesetzliche Kapitalreserven	Gesetzliche Gewinnreserven	Freiwillige Gewinnreserven	Total Eigenkapital	
					Spezielle Reserven	Ergebnisvortrag	
Stand per 31.12.2018		-5'000	-12'705	-2'500	-80'000	-7'976	-108'181
Jahresergebnis		-	-	-	-	-10'024	-10'024
Stand per 31.12.2019		-5'000	-12'705	-2'500	-80'000	-18'000	-118'205
Jahresergebnis		-	-	-	-	-7'191	-7'191
Stand per 31.12.2020		-5'000	-12'705	-2'500	-80'000	-25'191	-125'396

Angaben, Aufschlüsselungen und Erläuterungen zu Positionen der Erfolgsrechnung

10. Veränderung der versicherungstechnischen Rückstellungen		Versicherungstechnische Rückstellungen (brutto)		Anteile der Rückversicherer		Versicherungstechnische Rückstellungen für eigene Rechnung (netto)	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	
Schadenrückstellungen	-1'797	3'444	-	-	-1'797	3'444	
ULAE Rückstellungen	-173	-371	-	-	-173	-371	
AURR Rückstellung	-4'978	-	-	-	-4'978	-	
Sicherheits- und Schwankungsrückstellungen	4'678	-	-	-	4'678	-	
Vertragliche Überschussbeteiligungsrückstellung	500	-1'351	-	-	500	-1'351	
Total	-1'770	1'722	-	-	-1'770	1'722	

11. Löhne und Personalkosten		2020	2019
Das Unternehmen hat staatliche Kurzarbeitsentschädigung (KAE Covid-19) erhalten, die die Lohnkosten im Jahr 2020 reduzieren		78	-

12. Honorar der Revisionsstelle		2020	2019
Revisionsdienstleistungen		-95	-96
Total		-95	-96

Die Revisionshonorare beinhalten Honorare für Aufträge mit einem direkten oder indirekten Bezug zu einem bestehenden oder zukünftigen Revisionsauftrag sowie die Honorare für revisionsnahe Tätigkeiten (unter anderem Fragen zur Rechnungslegung, Unterstützung bei regulatorischen Fragen oder gesetzliche Spezialprüfung).

Anhang

in Tausend CHF

13. Ertrag aus Kapitalanlagen	Erträge*		Nicht-realisierte Gewinne		Realisierte Gewinne		Total Ertrag	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Übrige Kapitalanlagen	3'781	2'885	6'438	17'807	530	1'668	10'749	22'360
Total	3'781	2'885	6'438	17'807	530	1'668	10'749	22'360

* Bei diesen Erträgen handelt es sich um Dividenden auf Aktien, Coupons, Zinsen auf Darlehen.

14. Aufwendungen aus Kapitalanlagen	Laufende Aufwände*		Wertberichtigung		Realisierte Verluste		Total Aufwand	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Übrige Kapitalanlagen	-297	-302	-555	-342	-361	-141	-1'213	-785
Total	-297	-302	-555	-342	-361	-141	-1'213	-785

*Bei diesen Aufwendungen handelt es sich um externe Vermögensverwaltungskosten (Spesen, Transferabgaben, etc.).

15. Abschreibung auf Sachanlagen und immaterielle Vermögenswerte	2020	2019
	Sachanlagen	-110
Total	-110	-117

Weitere Anhangangaben

16. Gesamtbetrag der für Verbindlichkeiten Dritter bestellten Sicherheiten	2020	2019
	Garantieverpflichtungen	208
Total	208	82

17. Gesamtbetrag zu Sicherung eigener Verbindlichkeiten verwendete Aktiven sowie Aktiven unter Eigentumsvorbehalt	31.12.2020	31.12.2019
	Buchwerte des Gebundenen Vermögens	235'130
Total	235'130	226'173

18. Eventualverbindlichkeiten	31.12.2020	31.12.2019
	Solidarschulden im Zusammenhang mit der MwSt.-Gruppenbesteuerung, der Gesamtbetrag der Verbindlichkeiten ist in der TCS-Rechnung gebucht.	92

19. Restbetrag der Verbindlichkeiten aus kaufvertragsähnlichen Leasinggeschäften Sofern diese nicht innert zwölf Monaten ab Bilanzstichtag auslaufen oder gekündigt werden können, sind wie folgt aufgeteilt:	31.12.2020	31.12.2019
	1 - 5 Jahre	2'747
Über 5 Jahre	70	609
Total	2'817	3'666

20. Vollzeitstellen	2020	2019
	Jahresdurchschnitt	115

21. Wesentliche Ereignisse nach dem Bilanzstichtag
Keine

Der Verwaltungsrat hat die Jahresrechnung am 26. April 2021 genehmigt.

Proposition relative à l'emploi du résultat au 31 décembre - Antrag über die Verwendung des Ergebnisses per 31. Dezember

en milliers de CHF - in Tausend CHF

	2020	2019
Report de l'exercice précédent - <i>Übertrag des Vorjahres</i>	18'000	7'976
Résultat de l'exercice - <i>Jahresergebnis</i>	7'191	10'024
Bénéfice disponible - <i>Bilanzgewinn</i>	25'191	18'000
Proposition du Conseil d'administration relative à l'emploi du résultat - <i>Vorschlag des Verwaltungsrates über die Verwendung des Bilanzergebnisses</i>		
Report à nouveau - <i>Saldenvortrag</i>	25'191	18'000
	25'191	18'000

Annexe 2

2.1 Résultat individuel Non-Vie 2020

Rapport sur la situation financière:

modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo - non-vie »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport d'activité
Indications en millions

	Total		Autres branches	
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
1 Primes brutes	68.2	68.2	68.2	68.2
2 Primes brutes cédées aux réassureurs	0.0	-0.1	0.0	-0.1
3 Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	68.2	68.1	68.2	68.1
4 Variations des reports de primes	-2.5	-0.3	-2.5	-0.3
5 Variations des reports de primes : part des réassureurs	0.0	0.0	0.0	0.0
6 Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	65.8	67.8	65.8	67.8
7 Autres produits de l'activité d'assurance	0.0	0.0	0.0	0.0
8 Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	65.8	67.8	65.8	67.8
9 Charges des sinistres : montants payés bruts	-18.2	-17.1	-18.2	-17.1
10 Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	0.0	0.0	0.0	0.0
11 Variations des provisions techniques	1.7	-1.8	1.7	-1.8
12 Variations des provisions techniques : part des réassureurs	0.0	0.0	0.0	0.0
13 Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations				
14 Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-16.5	-18.9	-16.5	-18.9
15 Frais d'acquisition et de gestion	-41.2	-43.9	-41.2	-43.9
16 Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	0.0	0.0	0.0	0.0
17 Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-41.2	-43.9	-41.2	-43.9
18 Autres charges techniques pour propre compte	-3.0	-4.9	-3.0	-4.9
19 Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	-60.7	-67.7	-60.7	-67.7
20 Produits des placements	8.0	9.4		
21 Charges financières et frais de gestion des placements	-0.4	-0.7		
22 Résultat des placements (20 + 21)	7.6	8.7		
23 Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	0.0	0.0		
24 Autres produits financiers	0.1	0.1		
25 Autres charges financières	0.0	0.0		
26 Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	12.7	8.9		
27 Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	0.0	0.0		
28 Autres produits	0.1	0.1		
29 Autres charges	0.0	0.0		
30 Produits / charges extraordinaires	0.0	0.0		
31 Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	12.8	8.9		
32 Impôts directs	-2.8	-1.8		
33 Bénéfice / perte (31 + 32)	10.0	7.2		

2.2 Bilan individuel proche du marché 2020

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »		Monnaie : CHF ou monnaie du rapport SST Indications en millions		
		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Valeur des placements proche du marché	Biens immobiliers	39.5		36.4
	Participations			
	Titres à revenu fixe	133.4		149.1
	Prêts			
	Hypothèques			
	Actions	48.3		49.6
	Autres placements			
	Placements collectifs de capitaux			
	Placements alternatifs de capitaux			
	Produits structurés			
Autres placements de capitaux				
Total des autres placements				
Valeur des autres actifs proche du marché	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations			
	Créances sur instruments financiers dérivés			
	Dépôts découlant de la réassurance acceptée			
	Liquidités	56.1		49.4
	Part des réassureurs dans les provisions techniques			
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Assurance directe : assurance dommages			
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance dommages			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : autres affaires			
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations			
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
	Immobilisations corporelles	0.6		
	Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis			
	Immobilisations incorporelles			
	Créances nées d'opérations d'assurance	5.1		4.6
Autres créances	2.7		0.5	
Autres actifs	0.1		1.3	
Capital non encore libéré				
Comptes de régularisation	0.1			
Total des autres actifs				
Total valeur des actifs proche du marché	Total de la valeur des actifs proche du marché	285.9		290.8
BEL*: Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance (y compris ass.-vie liée à des participations)	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	119.8		125.4
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Assurance directe : assurance dommages	119.8		125.4
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance dommages			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : autres affaires			
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations			
Assurance directe : assurance-vie liée à des participations				
Réassurance active : assurance-vie liée à des participations				
Valeur proche du marché des autres engagements	Provisions non techniques			
	Dettes liées à des instruments de taux	2.2		0.0
	Dettes sur instruments financiers dérivés			
	Dépôts résultant de la réassurance cédée			
	Dettes nées d'opérations d'assurance	0.5		0.0
	Autres passifs	3.5		3.1
	Comptes de régularisation	0.7		0.0
Dettes subordonnées				
Somme BEL plus valeur proche du marché des autres engagements	Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	126.6		128.6
	Différence entre valeur des actifs proches du marché et la somme de BEL plus la valeur proche du marché des autres engagements	159.2		162.2

*BEL: Best Estimate of Liabilities

2.3 Solvabilité individuelle 2021

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Monnaie : CHF ou
monnaie du rapport
SST
Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	159.0		162.2
	Déductions			
	Fonds propres de base	159.0		162.2
	Capital complémentaire			
	CPR	159.0		162.2

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital cible	Risque technique	18.9		23.8
	Risque de marché	21.6		25.9
	Effets de diversification	-9.0		-12.1
	Risque de crédit	6.0		6.0
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	8.8		9.0
	Capital cible	46.3		52.6

	Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
	%	%	%
Quotient SST	377.6%		335.4%